



Session ordinaire 2012-2013

RM/pk

P.V. DEVDU 25
P.V. CULT 04

Commission du Développement durable

et

Commission de la Culture

Procès-verbal de la réunion du 07 février 2013

Ordre du jour :

- 6516 Projet de loi relatif à la construction d'une nouvelle Bibliothèque nationale à Luxembourg-Kirchberg
- Rapporteur: Monsieur Fernand Boden
- Examen du concept de la bibliothèque nationale et présentation du nouveau bâtiment

*

Présents : M. Fernand Boden, M. Lucien Clement, M. Fernand Etgen, M. Ali Kaes, Mme Josée Lorsché, Mme Lydia Mutsch, M. Roger Negri, M. Gilles Roth, membres de la Commission du Développement durable

M. Marc Angel, M. Fernand Diederich, M. Fernand Kartheiser, M. Marc Lies, Mme Martine Mergen, Mme Lydie Polfer, M. Serge Wilmes, membres de la Commission de la Culture

M. Claude Wiseler, Ministre du Développement durable et des Infrastructures

Mme Octavie Modert, Ministre de la Culture

M. Bob Kriepe, du Ministère de la Culture

Mme Monique Kieffer, de la Bibliothèque nationale

M. Thierry Hirtz, M. Jean Leyder, de l'Administration des bâtiments publics

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Eugène Berger, Mme Anne Brasseur, membres de la Commission du Développement durable

Mme Anne Brasseur, membre de la Commission de la Culture

*

Présidence : M. Fernand Boden, Président de la Commission du Développement durable
Mme Martine Mergen, Présidente de la Commission de la Culture

*

6516 Projet de loi relatif à la construction d'une nouvelle Bibliothèque nationale à Luxembourg-Kirchberg

Suite à une brève introduction des Présidents des deux commissions parlementaires, qui tous deux mettent en avant l'importance que revêt le projet de loi sous rubrique, il est procédé à l'examen du volet conceptuel de la future Bibliothèque nationale de Luxembourg (ci-après BnL). Si, en date du 30 janvier dernier, la Commission du Développement durable a procédé à l'examen du volet architectural de la future bibliothèque, il est à présent proposé d'évoquer les missions, la stratégie, les fonctionnalités et le contenu de la future bibliothèque.

Si depuis plusieurs années, la question de la nécessité de résoudre les problèmes structurels de la BnL liés aux déficits de ses infrastructures actuelles ne se pose plus, Madame la Ministre de la Culture donne à considérer que le nouveau bâtiment, dont le projet de loi sous rubrique a pour objet d'autoriser la construction, regroupera sur un site unique tous les dépôts et tous les services de la BnL, répartis actuellement sur quatre sites différents. Madame la Ministre explique en outre que les missions légales de la BnL seront sensiblement mieux mises en œuvre dans le nouveau bâtiment. Ces missions légales sont les suivantes :

- la BnL est, comme toutes les bibliothèques nationales, une bibliothèque à mission patrimoniale. Cette mission patrimoniale est sa mission de base et elle doit assurer la collecte, le catalogage, la conservation, l'enrichissement, la mise en valeur, la mise à disposition et la promotion du patrimoine national dont elle a la garde ;
- la BnL est également une bibliothèque de recherche et d'étude à vocation encyclopédique, c'est-à-dire couvrant tous les champs du savoir. En ce sens, elle détient à la fois un fonds exhaustif et unique au monde de *Luxemburgensia* et des collections d'origine non luxembourgeoise d'imprimés, de publications électroniques, de bases de données, de documents audiovisuels et sonores ;
- c'est aussi une bibliothèque de lecture publique, d'information et de prêt. La BnL offre ses services au grand public, indépendamment de toute condition de diplôme ou de profession. Ses services sont accessibles à tous les résidents luxembourgeois et non luxembourgeois et aux frontaliers à partir de l'âge de 16 ans. Les plus jeunes enfants sont quant à eux pris en charge par le service du *Bicherbus*. La BnL est une bibliothèque de prêt, ce qui implique qu'elle doit disposer de plusieurs exemplaires de *Luxemburgensia* d'un même ouvrage ;
- la BnL est une plate-forme documentaire nationale et remplit un rôle de prestataire de services et de coordination du réseau national des bibliothèques publiques luxembourgeoises. Cette mission de coordination s'est d'ailleurs fort développée récemment depuis l'avènement de l'ère numérique, étant donné que la numérisation requiert une standardisation accrue ;

- la Bibliothèque nationale assure encore des missions de représentation et de coopération internationales. Il est, dans ce contexte, porté à la connaissance des membres des commissions parlementaires que, grâce au déménagement dans le nouveau bâtiment, la BnL pourra être bien plus présente dans ce domaine alors qu'elle disposera des infrastructures nécessaires pour organiser des colloques et des séminaires internationaux, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Les missions de service public de la Bibliothèque nationale exposées ci-avant resteront les mêmes, quoique dans un environnement profondément transformé, à l'heure de la révolution numérique actuellement en cours. Si certaines statistiques rapportées dans l'exposé des motifs du document parlementaire n°6516 (augmentation sensible du nombre d'ouvrages en accès direct, doublement des documents renfermés dans les magasins, accroissement du nombre de visiteurs) peuvent paraître étonnantes à l'époque de la numérisation et que l'essor de la documentation numérique rend incertaine l'évaluation des besoins d'espaces de stockage pour les décennies à venir, il semble pourtant dangereux de parier sur une réduction globale des publications sur papier. Il est vrai que les conséquences de la révolution numérique sur l'activité de la BnL sont nombreuses et que, par exemple, la mission patrimoniale de la Bibliothèque nationale s'est étoffée au cours de la dernière décennie de la mission de collecte des publications luxembourgeoises nées numériques et de numérisation du patrimoine national imprimé pour le mettre à la disposition du public, modifiant ainsi radicalement les flux internes et le travail du personnel de la BnL. Par ailleurs, la révolution numérique transforme rapidement les attentes du public qui devient de plus en plus exigeant.

D'une manière générale, plus la population résidente s'internationalise, plus le rôle de la Bibliothèque nationale est important. La BnL sert ainsi d'élément de cohésion pour la création d'une nouvelle communauté. Elle contribue à la fois à la promotion de la langue et de la culture luxembourgeoises et à une meilleure connaissance des langues et cultures des concitoyens non luxembourgeois.

En outre, dans le contexte de la société de la connaissance, une bibliothèque a un rôle primordial à jouer, en tant qu'instrument complémentaire au système d'éducation et d'enseignement.

Alors qu'à l'heure actuelle, le nombre de lecteurs à la BnL augmente d'ores et déjà de manière régulière, le nouveau bâtiment permettra de gérer ces flux de manière optimale, en y apportant une certaine rationalisation. En outre, le projet a l'objectif de créer un nouveau type de bibliothèque, que l'on fréquentera non seulement par obligation, mais aussi par choix, comme lieu de détente, de recueillement et de découverte intellectuelle. Cet objectif sera atteint aussi bien par la qualité de l'infrastructure que par la qualité des services offerts aux usagers. Ainsi, la bibliothèque pourra attirer de nouveaux usagers, jusqu'ici non habitués à fréquenter un tel lieu.

*

Suite à l'intervention de Madame la Ministre de la Culture, sont présentés deux documents PowerPoint : le premier par Madame la Directrice de la BnL et décrivant le bâtiment d'un point de vue purement fonctionnel ; le second par les responsables de l'Administration des bâtiments publics pour le volet architectural de la future construction. Ces deux documents sont repris en annexe du présent procès-verbal. Au cours et suite à la présentation de ces deux documents, il est procédé à un échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

- quant au choix de la localisation géographique du bâtiment de la future Bibliothèque nationale, choix qui bien entendu est un élément primordial, les pouvoirs publics ont tenté d'y trouver une solution depuis une vingtaine d'années, lorsqu'il est apparu que les

infrastructures de la BnL ne correspondaient plus à ses besoins. Après avoir éliminé l'option initiale de l'agrandissement de la BnL par le creusement de six étages dans le sous-sol sous le parvis de la Cathédrale, les responsables gouvernementaux ont opté en 1998 pour la construction d'une annexe au Kirchberg. Ce projet a lui aussi été rapidement abandonné au vu des inconvénients qu'il comportait. Les responsables du Gouvernement ont alors analysé de nombreux sites susceptibles d'accueillir le nouveau bâtiment. L'option du déménagement de la BnL à Esch-Belval n'a pas été retenue pour des raisons d'accessibilité. De la même façon, les responsables politiques sont rapidement parvenus à la conclusion qu'il était exclu de trouver un emplacement optimal dans le centre historique de la capitale ou dans le quartier de la Gare. En 2003, un concours d'architecture a été lancé en vue de l'installation de la BnL place de l'Europe dans le bâtiment Robert Schuman rénové. Ce projet a cependant dû être abandonné, d'une part, au regard de son prix très élevé et, d'autre part, car ledit bâtiment héberge le secrétariat général du Parlement européen et il aurait vraisemblablement fallu attendre l'horizon 2020 pour voir la concrétisation du projet. C'est ainsi que l'alternative de la construction d'une nouvelle bibliothèque au *Bricherhaff* a finalement été annoncée en 2010, alors que le terrain à l'angle de l'avenue John Fitzgerald Kennedy et du boulevard Konrad Adenauer avait été récupéré à la faveur du réaménagement de l'échangeur du *Bricherhaff*. Les responsables gouvernementaux mettent en avant les avantages du site retenu, en expliquant notamment qu'il sera facilement accessible par les transports en commun (un arrêt de bus, plus tard de tram se trouve directement devant l'entrée du futur bâtiment). Le site est par ailleurs à proximité immédiate des lieux très fréquentés (complexe scolaire, centre commercial, centres de loisirs, centre professionnel) et peut donc se prévaloir d'une grande mixité sociale ;

- les différents locaux de la BnL ont été disposés selon le principe des chemins courts et de l'optimisation des différents flux au sein du nouveau bâtiment. Cet agencement concerne aussi bien les espaces publics que les espaces de travail du personnel. Il s'agit d'obtenir des gains de productivité à tous les échelons du traitement du livre et de créer des conditions de travail gratifiantes pour le personnel. Il s'agit encore de rationaliser autant que possible les activités logistiques et d'accueil ;
- le transfert de la BnL de ses bâtiments actuels vers le nouveau siège impliquera un besoin en personnel supplémentaire évalué à 21,75 équivalent plein temps ;
- les activités d'accueil du public seront assurées par un personnel compétent et qualifié. A l'entrée principale au rez-de-chaussée, se trouvera un guichet d'information générale et d'inscription des nouveaux lecteurs ainsi que le guichet du prêt. Au deuxième étage, celui de la médiathèque, il est également prévu d'installer un guichet d'information pour servir le public consultant les collections audiovisuelles et sonores de la BnL. Enfin au troisième étage, un guichet d'information et de prêt sera installé à l'entrée du principal plateau de salles de consultation. Chacun de ces guichets d'information sera situé de manière à être immédiatement repérable par l'utilisateur ;
- il existe déjà à l'heure actuelle un service pédagogique d'initiation à la recherche documentaire. La BnL organise des visites guidées de ses locaux, ainsi qu'une présentation de ses services et collections. Cette présentation comprend en outre une initiation à l'utilisation des collections numériques. Le nouveau bâtiment permettra bien entendu de développer ce type de service. A noter qu'il est également possible d'effectuer une « visite virtuelle » de la BnL, lors de laquelle les membres du service pédagogique se déplacent dans les lycées ;
- dans le contexte de la révolution numérique évoqué ci-dessus et étant donné qu'aujourd'hui nul n'est à même de prédire avec certitude comment fonctionneront les bibliothèques de demain, le bâtiment de la nouvelle BnL a été pensé et conçu afin de

garantir une grande flexibilité d'aménagement et une adaptabilité optimale aux évolutions technologiques et comportementales. Ainsi, par exemple, dans l'hypothèse où l'offre de livres imprimés baisserait en salles de lecture, il sera possible d'y installer davantage d'ordinateurs fixes, lap-tops ou tablettes tactiles. Les consultations par Internet pourront aussi bien recourir au câblage traditionnel qu'aux connections sans fil. Des passages pourront facilement être réalisés entre les zones d'accueil et les salles de lecture, si cela s'avérait nécessaire ;

- la réserve précieuse sera bien entendu installée dans le nouveau bâtiment, où elle bénéficiera d'une protection optimale et sera stockée dans des conditions bien meilleures qu'actuellement. L'accès aux magasins de la réserve précieuse sera modulé et contrôlé par un système de pointage par badges, de telle sorte que seules quelques personnes dûment habilitées seront autorisées à y pénétrer. Les ouvrages de cette réserve pourront en outre et dans une certaine mesure être mis à la disposition du public, étant donné que la BnL disposera d'une salle de lecture spécifique pour la consultation des documents précieux et rares. Cette salle sera pourvue d'une douane spécifique et d'un poste de surveillance ; elle sera traitée de manière à mettre à disposition les conditions climatiques adaptées afin d'éviter les chocs de température nuisibles aux documents fragiles. Quant à la valorisation de la réserve précieuse, une salle d'exposition est prévue dans le nouveau bâtiment. Celle-ci sera également traitée climatiquement de manière adéquate ;
- Madame la Ministre de la Culture déclare ne pas être opposée à la création d'un établissement public « Bibliothèque nationale » ;
- il y a quelques années déjà, la Bibliothèque nationale a pris l'initiative de créer le « Consortium Luxembourg pour l'acquisition et la gestion des publications électroniques », qui regroupe la BnL, la bibliothèque de l'Université du Luxembourg et les centres de documentation des trois centres de recherche publics ;
- le bâtiment de la BnL accueillera également les services et les bibliothèques de l'Institut grand-ducal et de la Société préhistorique luxembourgeoise. Les espaces administratifs, scientifiques et techniques de ces deux organismes seront installés au deuxième étage du nouveau bâtiment et leurs magasins se trouveront dans l'espace magasins de la BnL. Si les membres de l'Institut grand-ducal et de la Société préhistorique luxembourgeoise disposeront d'un accès séparé et totalement indépendant, ils pourront profiter de synergies et recourir aux infrastructures de la Bibliothèque nationale pour l'organisation de conférences, séminaires ou expositions ;
- le concept de la future BnL se base sur des standards internationalement reconnus et des modèles ayant fait leurs preuves à l'étranger ont contribué à son élaboration ;
- interrogés sur l'avenir des quatre sites occupés actuellement par la BnL, les responsables gouvernementaux informent qu'aucune décision n'a encore été prise quant à leurs affectations futures. De même, le devenir du bâtiment Schuman n'est pas encore défini ;
- la construction du nouveau bâtiment devrait être achevée en 2017. Cependant, étant donné que la mise en service se fera en plusieurs phases, la nouvelle BnL n'ouvrira vraisemblablement pas ses portes au public avant 2018.

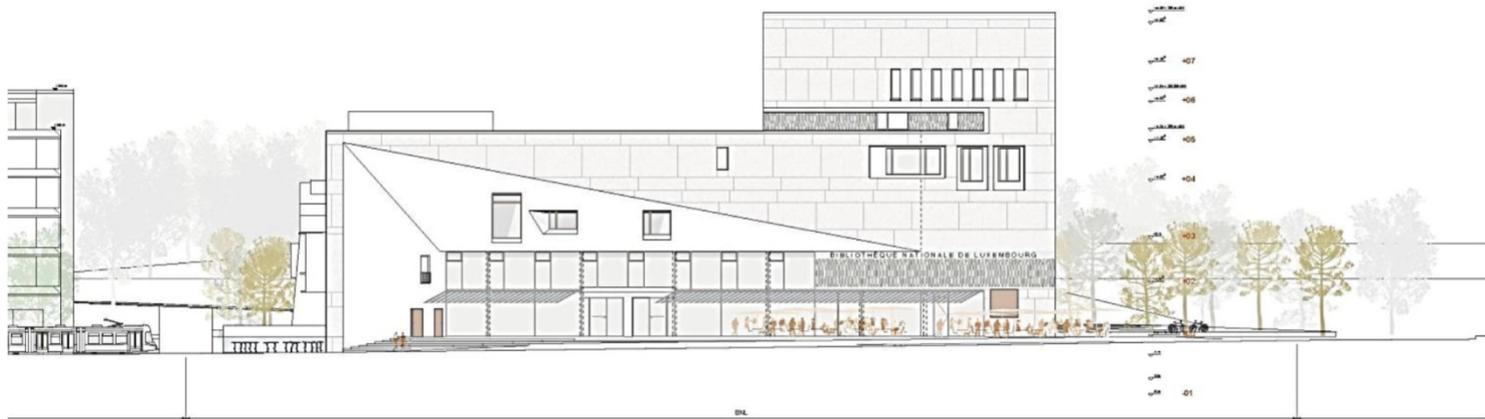
Luxembourg, le 14 février 2013

La secrétaire,
Rachel Moris

Le Président de la Commission du
Développement durable,
Fernand Boden

La Présidente de la Commission de la
Culture,
Martine Mergen

Nouvelle Bibliothèque nationale



Avenue John F. Kennedy

FAÇADE EST

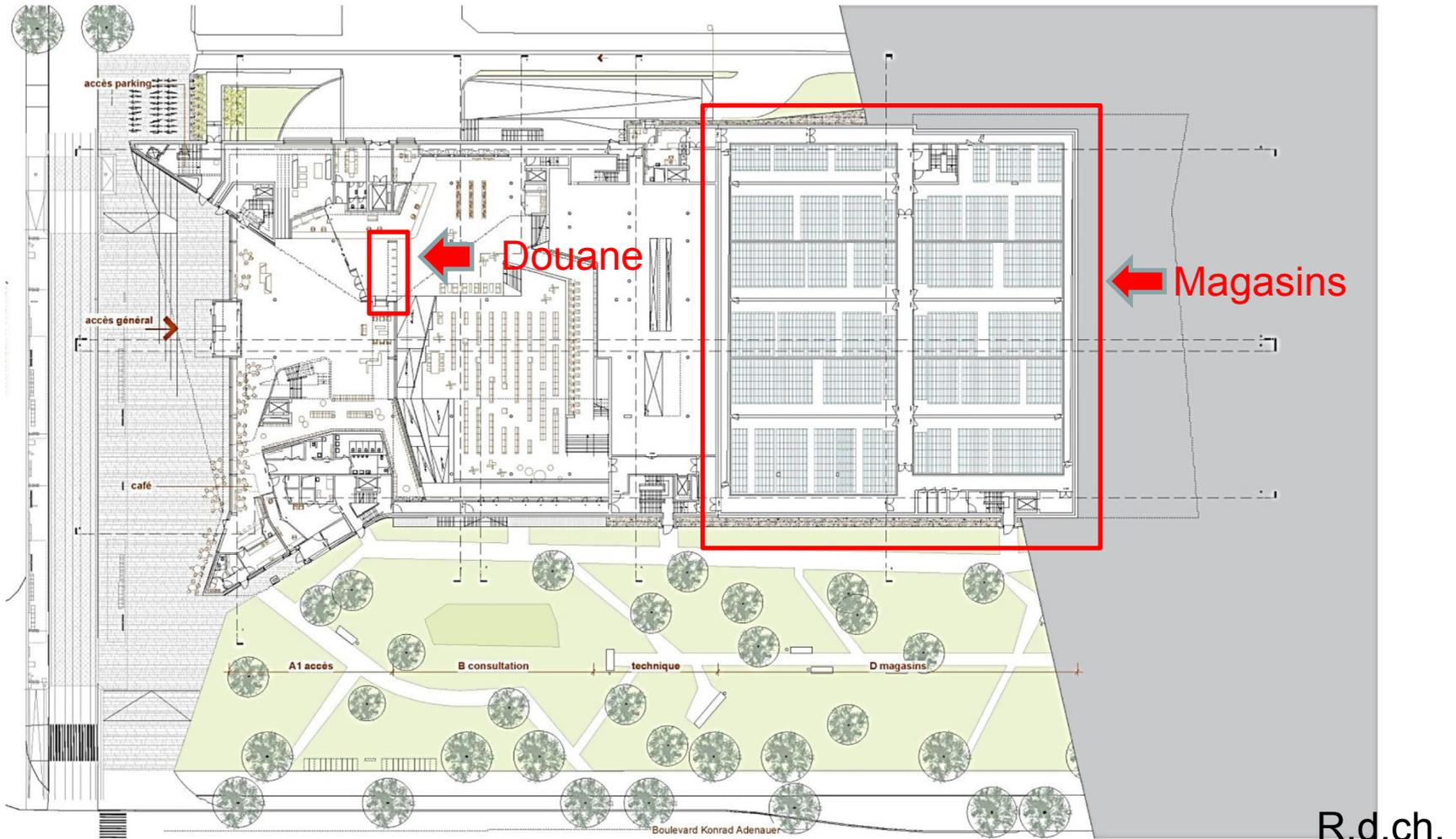
Mise en oeuvre améliorée des missions légales

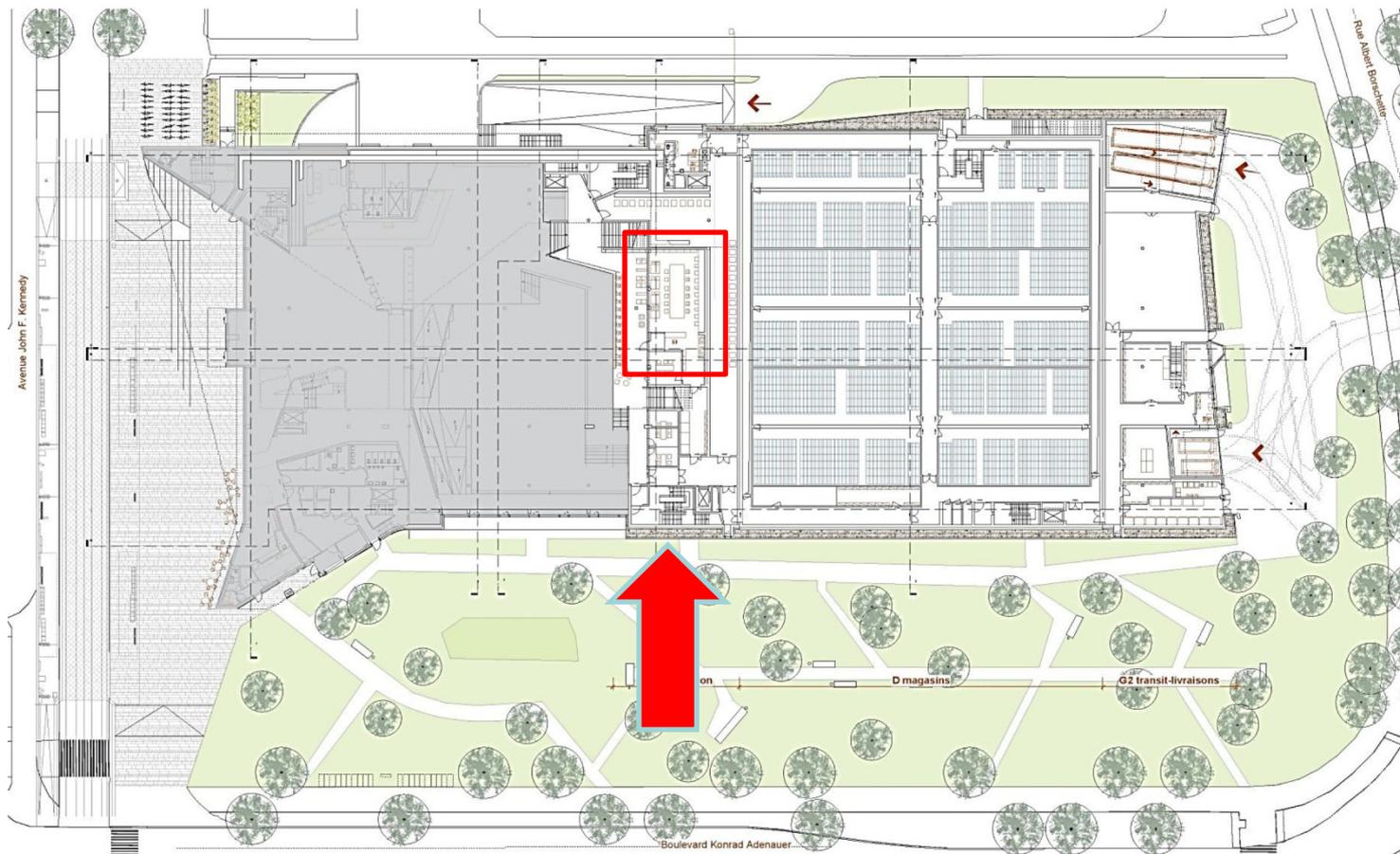
- bibliothèque patrimoniale
- bibliothèque encyclopédique, d'étude et de recherche
- bibliothèque de lecture publique, d'information et de prêt
- mission de “service provider” et de coordination des bibliothèques luxembourgeoises
- représentation et coopération internationales

Mettre fin aux déficits des infrastructures actuelles

Maîtriser un contexte en pleine mutation

- révolution numérique
- société de la connaissance / rôle primordial du “capital humain”:
 - promotion des connaissances dans toute la population
 - structures universitaires et de recherche; formation permanente
 - demande croissante de “produits de culture”
- internationalisation de la population résidente

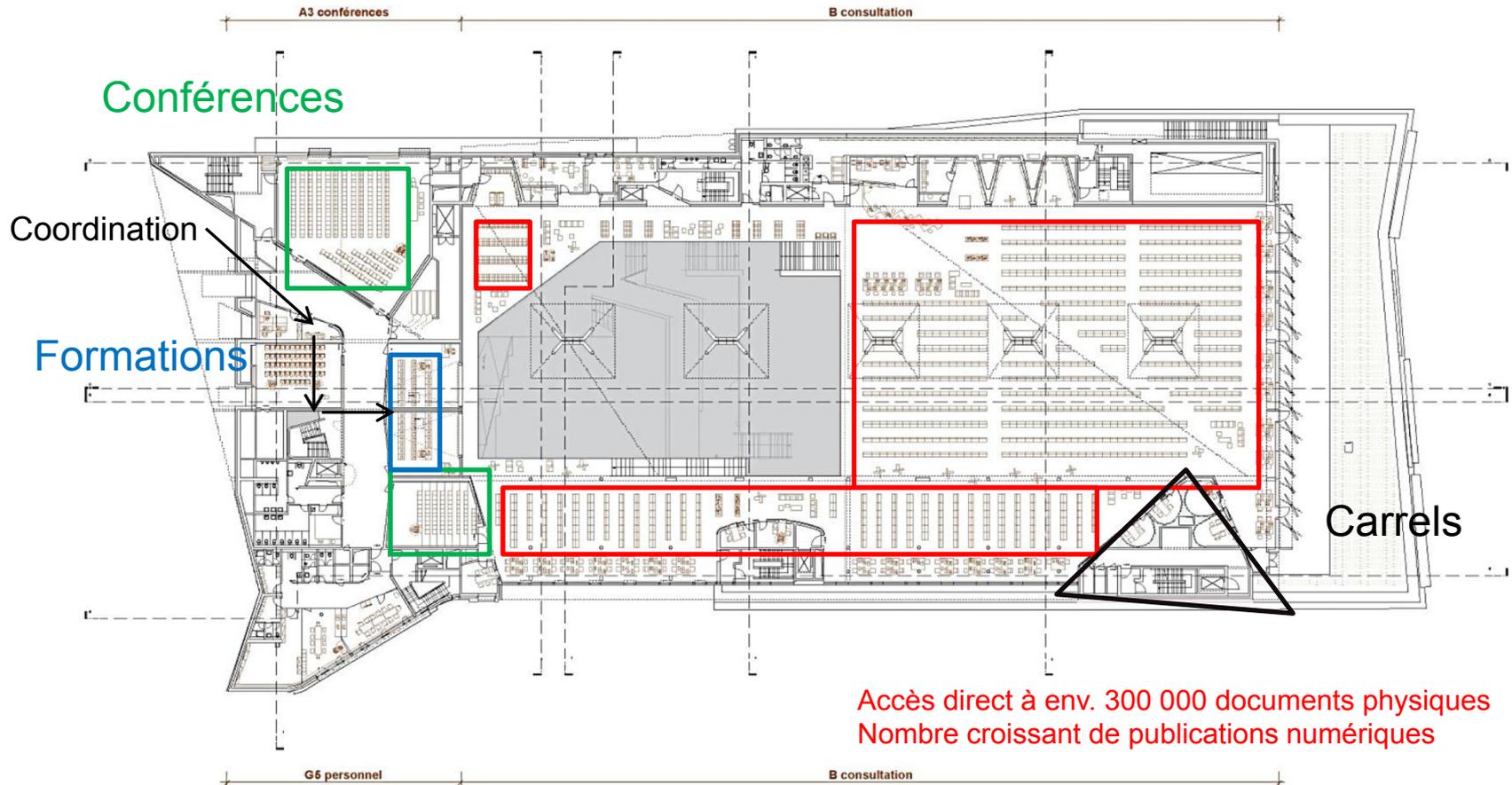




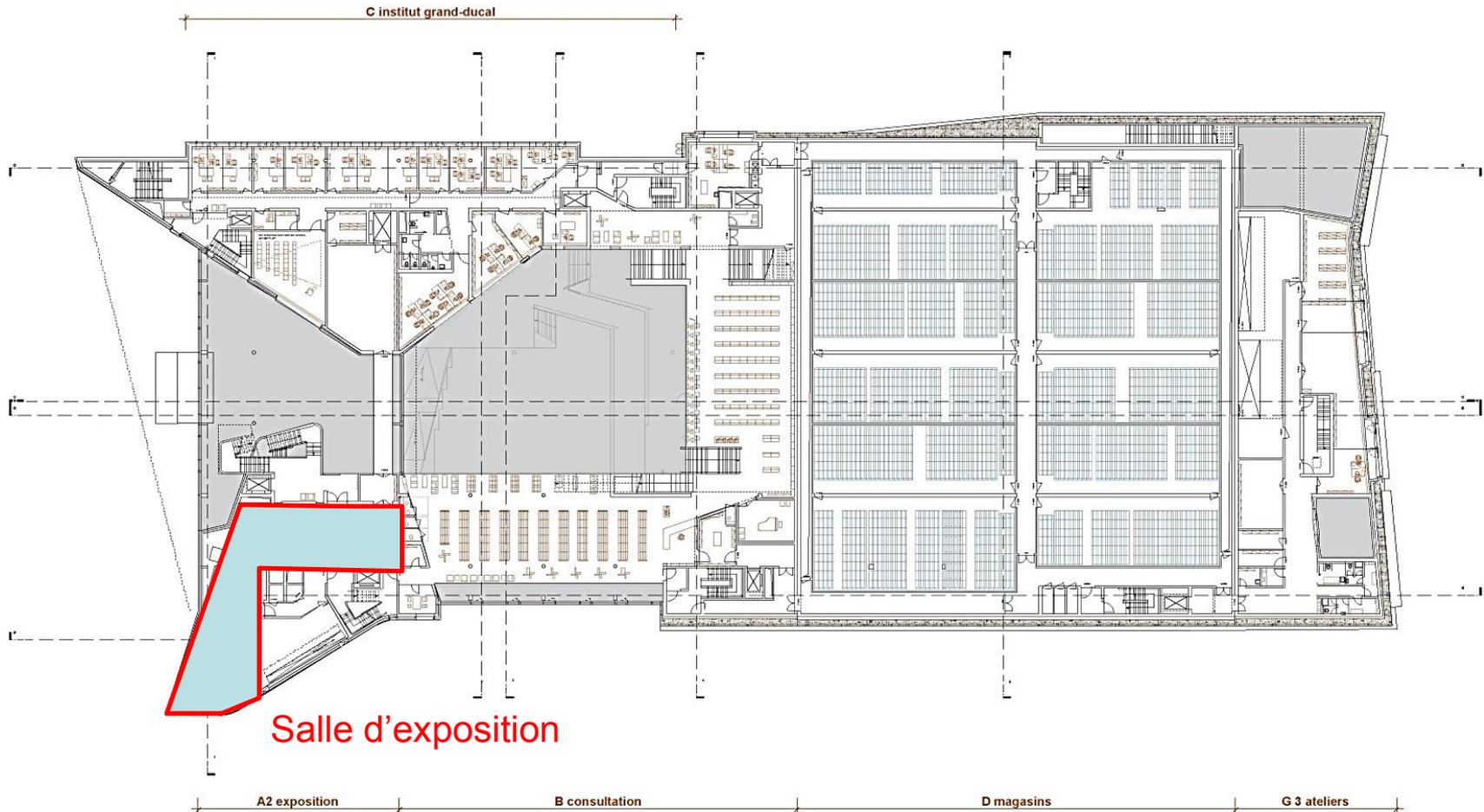
Salle de consultation
spécialisée

Etage 1

Valorisation des collections Promotion des savoirs

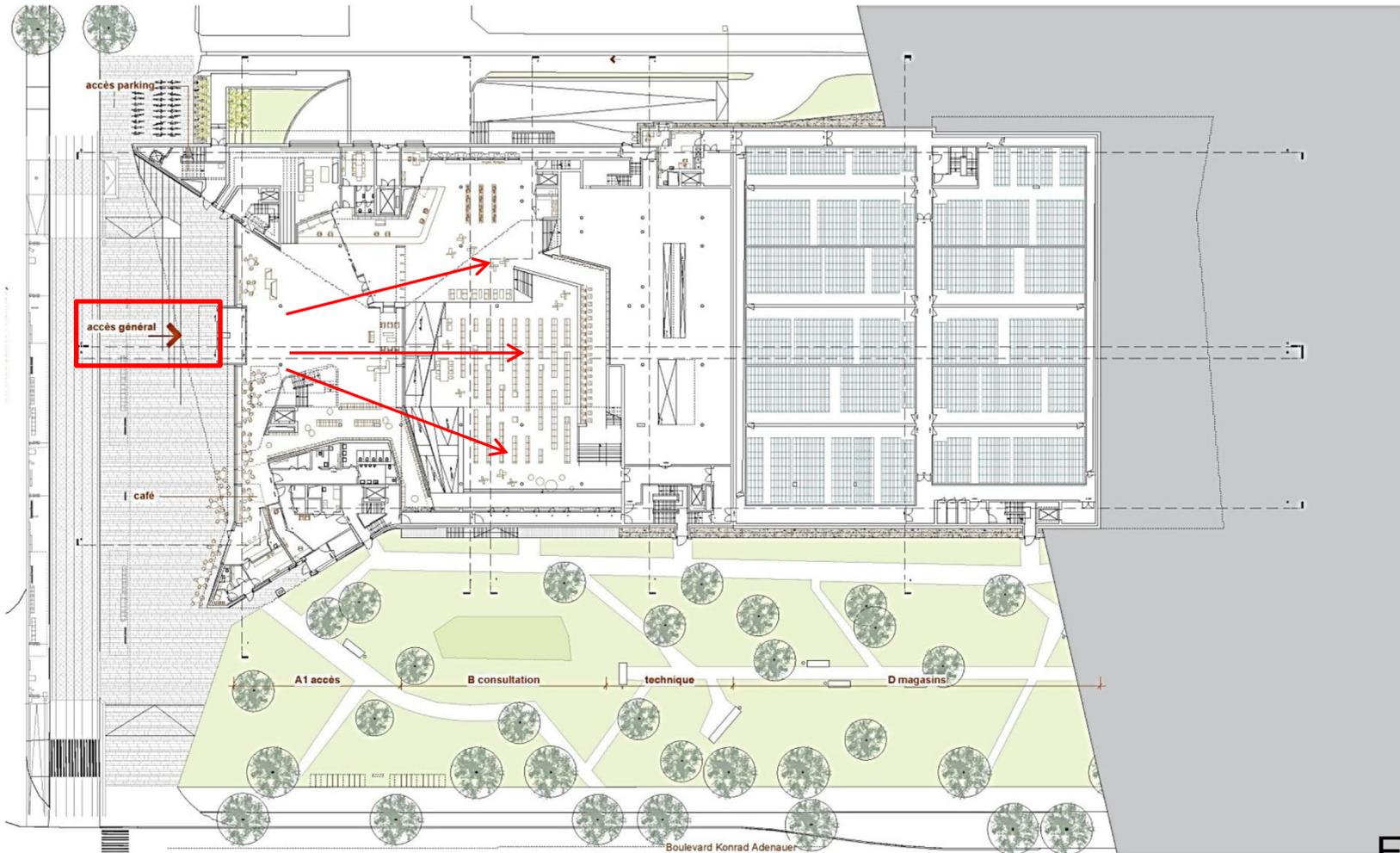


Valorisation des collections Promotion des savoirs



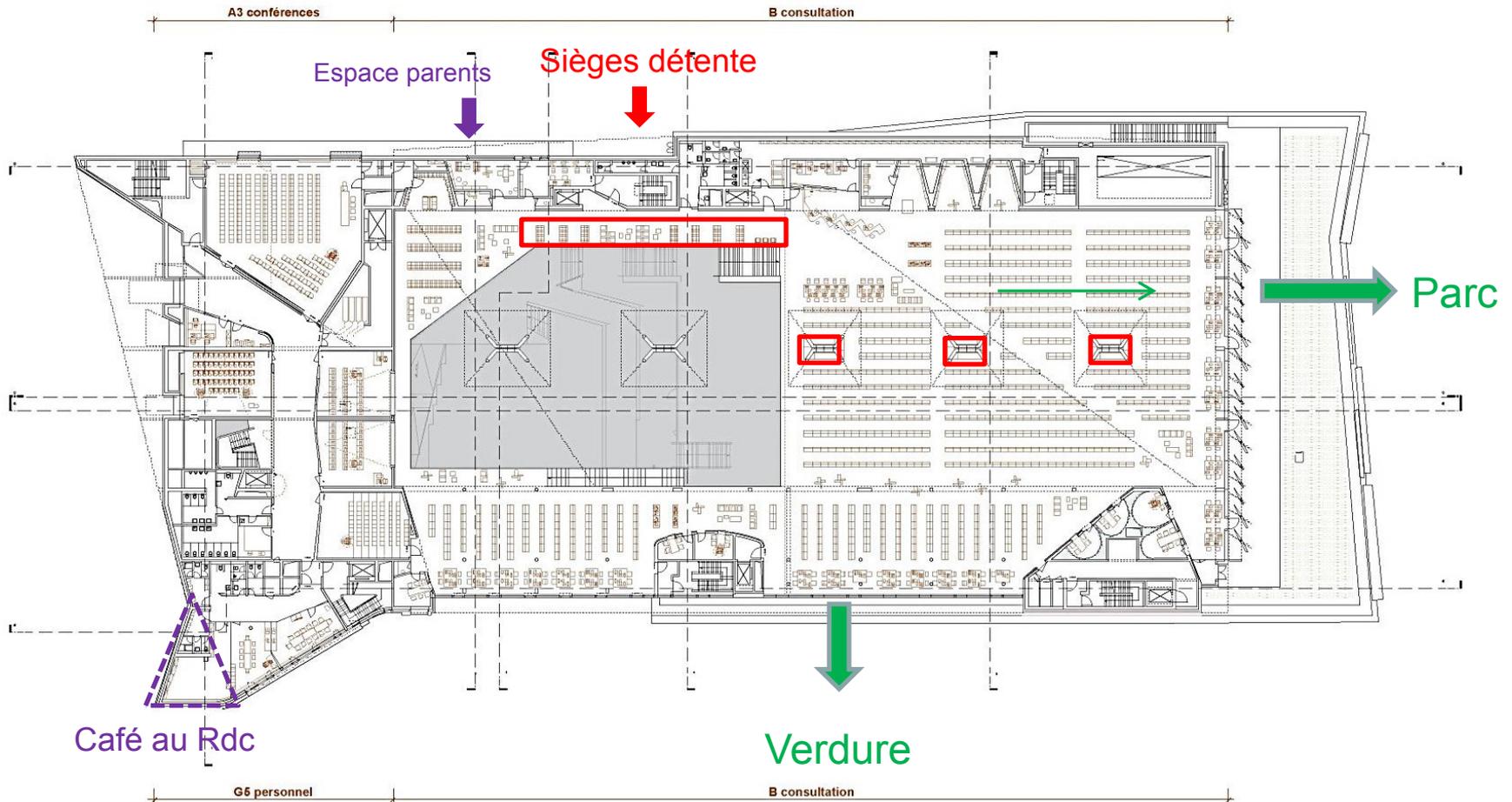
Etage 2

Visibilité et facilité d'orientation



Etage 0

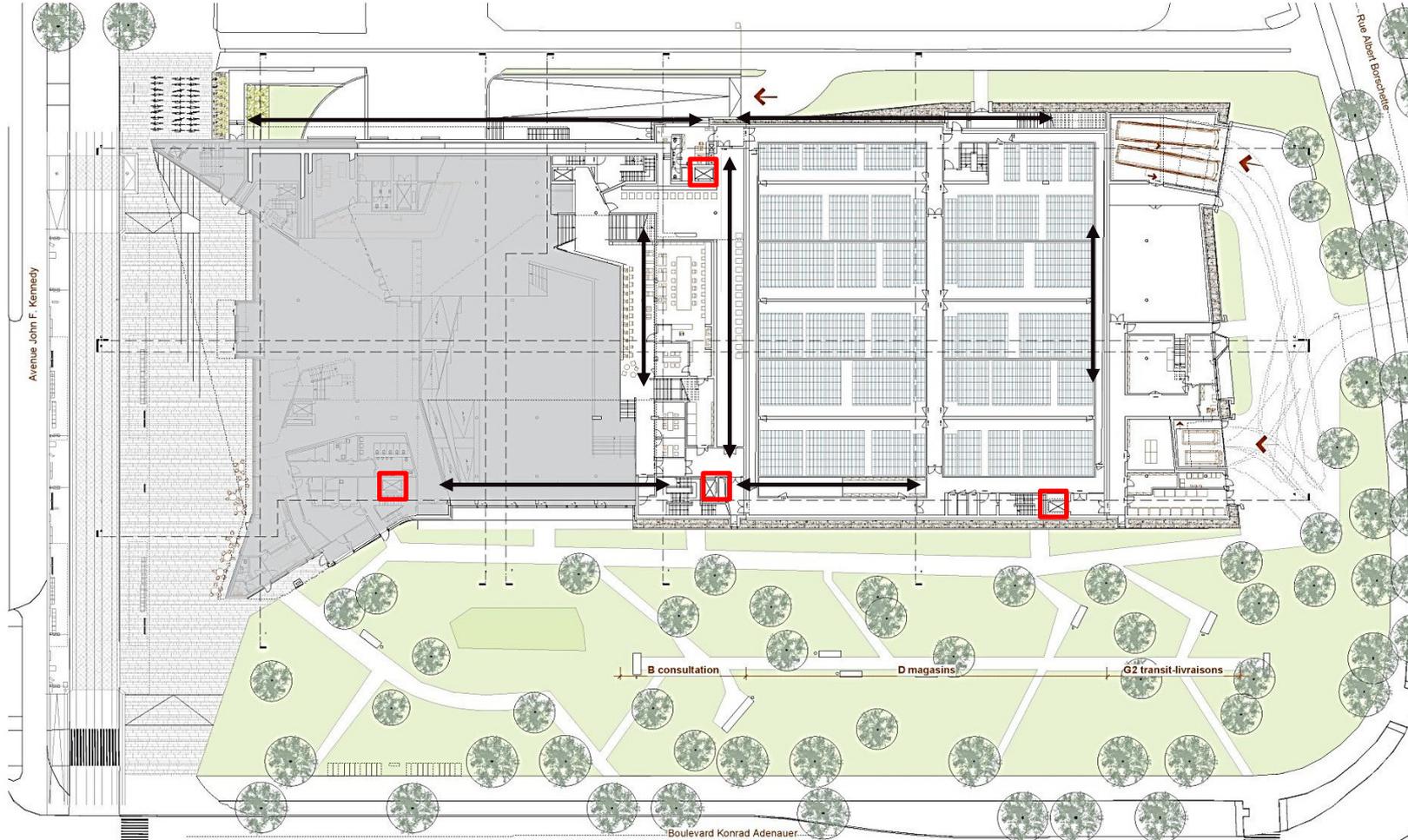




Etage 3

- **un site unique pour BnL et Bicherbus**
- **chemins courts**
- **rationalisation des processus de travail**

Chemins courts pour usagers, personnel et livres



Ascenseurs

Potentiel d'adaptation

- Salles de lectures, cf. développement du numérique
- Extension possible

Merci de votre attention



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES

Administration des bâtiments publics

Division des travaux neufs

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES INFRASTRUCTURES
ADMINISTRATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

PROJET DE LOI

RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE NATIONALE A LUXEMBOURG- KIRCHBERG

30 janvier 2013

UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE NATIONALE

- la nécessité d'un nouveau bâtiment se justifie par des déficits majeurs à vaincre, dont notamment:
 - ° des espaces insuffisants et inadéquats
 - ° le caractère inapproprié des surfaces de stockage et des espaces pour le traitement et la conservation des documents
 - ° les déficits des salles de consultation
 - ° le manque de sécurité des collections

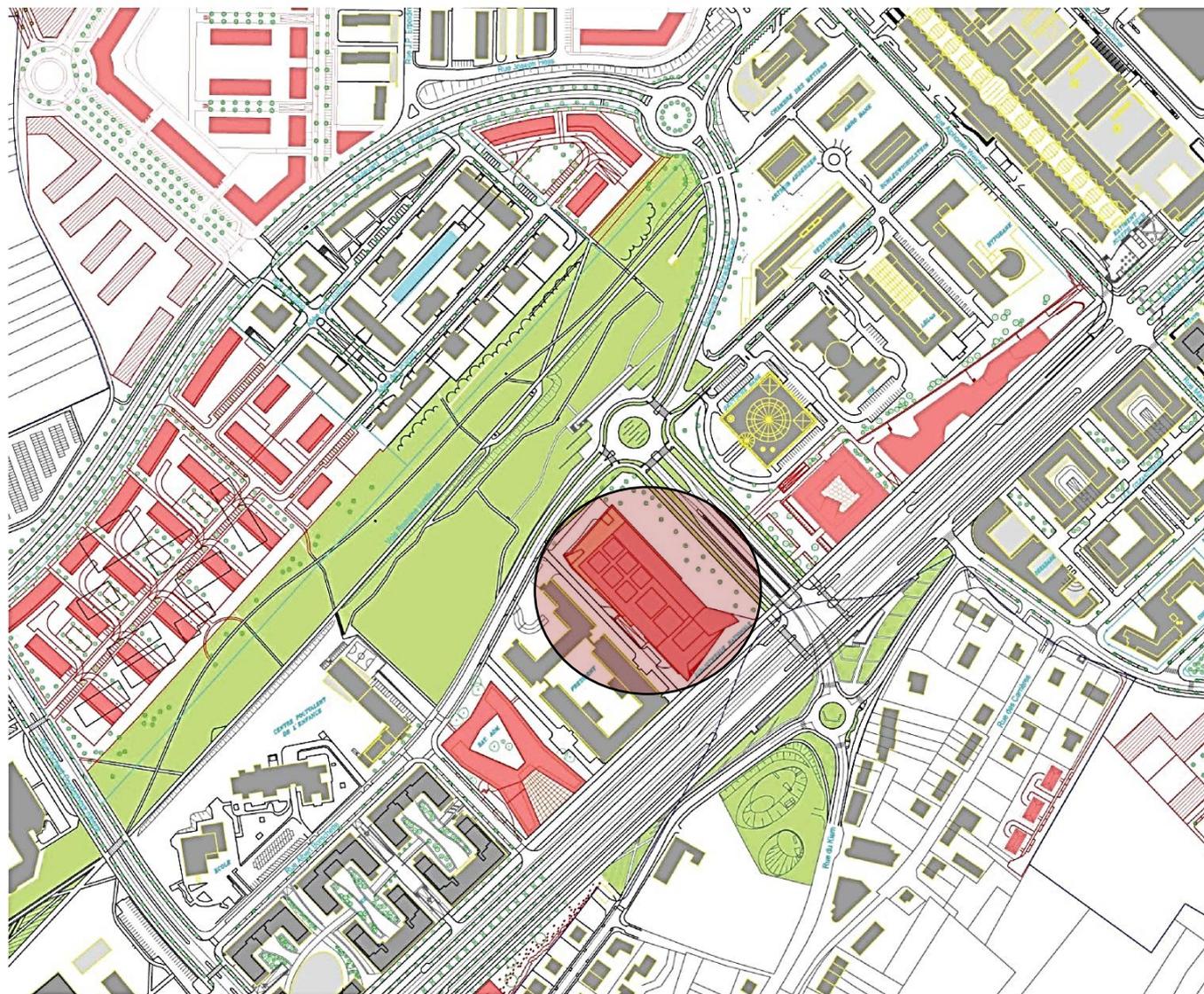
- les objectifs généraux du programme visent à:
 - ° mettre à disposition les moyens spatiaux nécessaires
 - ° garantir un large accès direct aux documents de tous types en salles de lecture
 - ° prévoir une flexibilité d'aménagement des espaces de consultation
 - ° rationaliser le circuit des documents
 - ° prévoir une définition et une hiérarchisation claires des critères de sécurité
 - ° prendre en compte les contraintes de conservation préventive rigoureuse

LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION

- les activités d'accueil foyer, cafétéria, boutique, salles de conférences et formations, espace pour expositions,	2'220 m ²
- les espaces de consultation	6'332 m ²
- les magasins stockage de documents	11'800 m ²
- le service interne activités liées au traitement des documents et collections	1'772 m ²
- l'administration direction, services administratifs	508 m ²
- les activités de logistique générale	907m ²
- l'Institut grand-ducal et la Société préhistorique	490 m ²

LE CONTEXTE URBAIN

- implantation du bâtiment au lieu-dit Bricherhaff au plateau de Kirchberg
- terrain d'une superficie approximative de 1,6ha
- situé dans zone «terrains réservés à destination particulière 'zone mixte du plateau de Kirchberg'» (PAG)
- situation privilégiée au croisement de deux boulevards, zone de circulation à haute fréquence et zone de récréation
- promotion de l'utilisation des transports en commun: proximité des tramways
- mobilité douce,...



contexte urbain

sans échelle

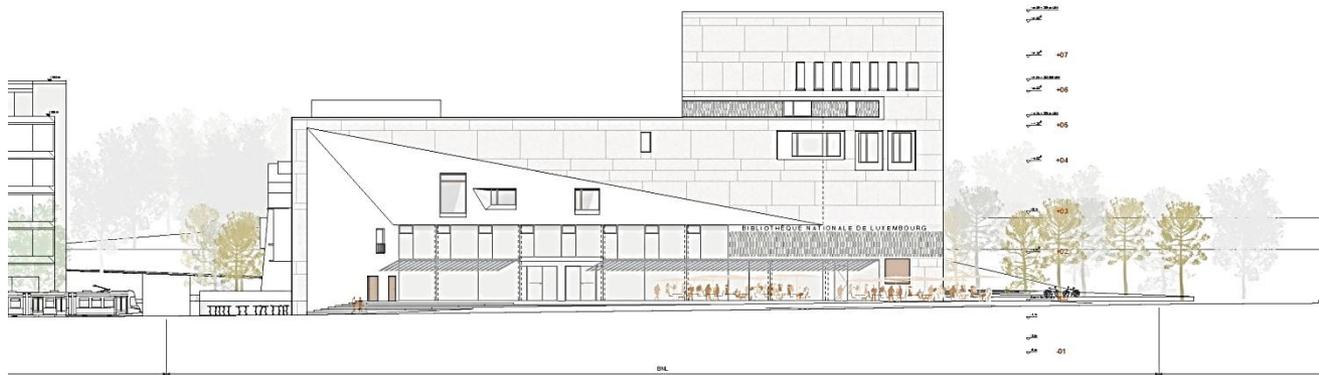




vue aérienne du site

LE PARTI URBANISTIQUE

- respect des hauteurs de corniche du boulevard J.F. Kennedy
- partie surélevée identifiant le bâtiment à distance
- geste ferme et déterminé tout en garantissant un caractère accueillant
- entrée principale en recul par rapport à l'alignement du boulevard J.F. Kennedy
- parvis d'entrée en prolongation directe à plain-pied du l'arrêt des tramways
- accès séparés pour personnel et Institut Grand-ducal
- accès livraisons, « Bicherbus » et parking par la rue Borschette
- recul par rapport au boulevard Konrad Adenauer pour créer une zone verte



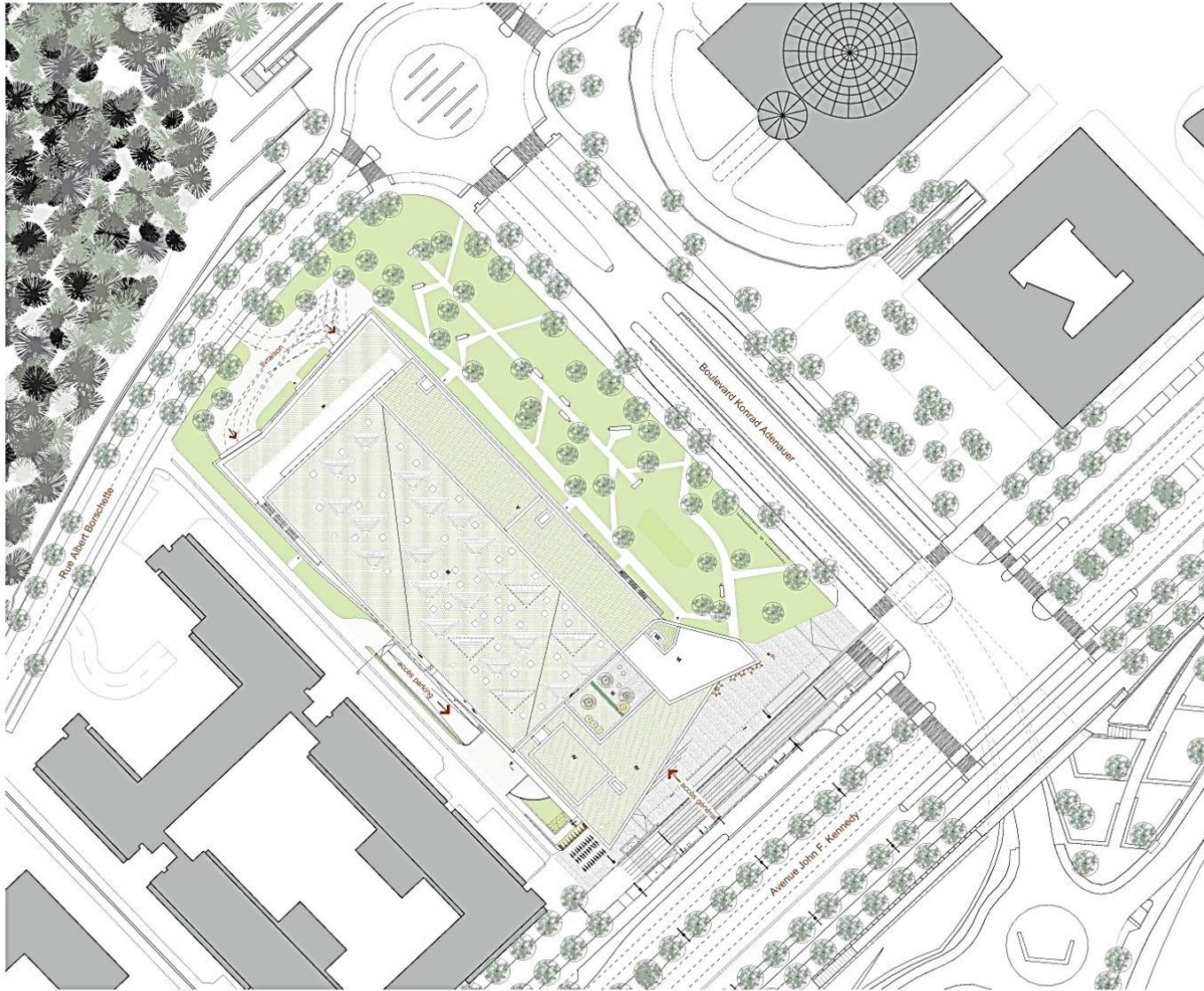
Ave. John F. Kennedy

FAÇADE EST



Rue Albert Borschette

FAÇADE OUEST



plan de situation

1:1000



LE PARTI ARCHITECTURAL

- structure monolithique, éléments de grand format en béton vu
- soubassement en gabions côté nord-ouest
- toiture avec sheds pour garantir l'éclairage naturel, l'aération et le désenfumage , ossature de bois en lamellé-collé
- parois vitrées pour les grands espaces et fenêtres en bande

- séquence de trois zones spatiales:
 - ° la zone d'entrée avec le foyer se prolongeant à l'intérieur
 - ° la zone intermédiaire avec les terrasses de consultation
 - ° la zone des magasins avec la salle de lecture principale au niveau +3
- orientation intuitive des utilisateurs
- choix de matériaux discrets , création d'une atmosphère tranquille et agréable



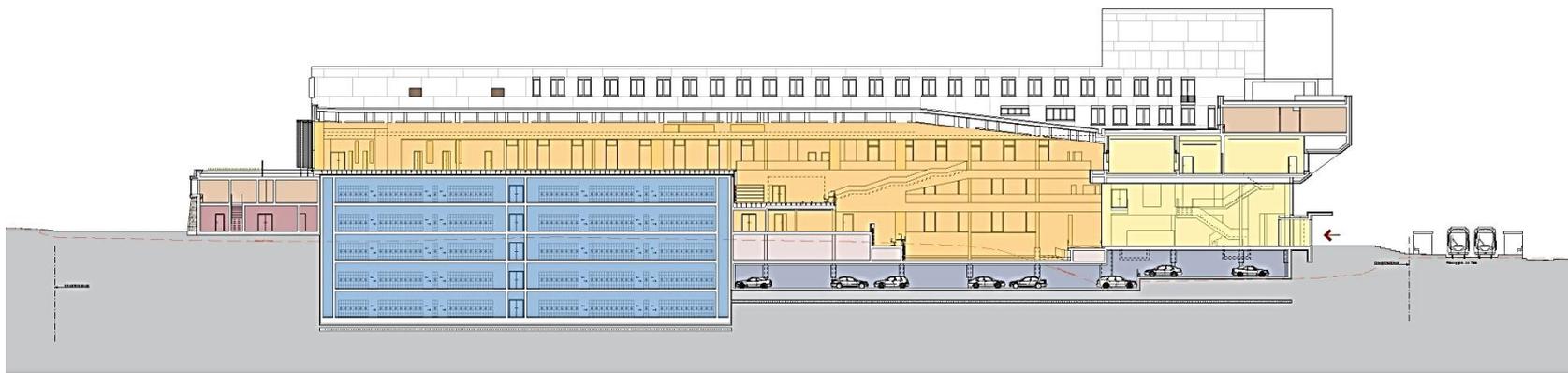
vue est



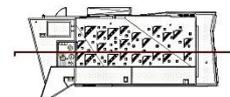
vue nord-est



vue sud-ouest



- | | | |
|---|--|--|
| ■ A ACTIVITÉS D'ACCUEIL (2.220 qm) | ■ D MAGASINS (11.800 qm) | ■ G1 - G6 LOGISTIQUE GÉNÉRALE (007 qm) |
| ■ B CONSULTATION (8.333qm) | ■ E SERVICE INTERNE (1.772 qm) | ■ G7 TECHNIQUES (2.768 qm) |
| ■ C INSTITUT GRAND-DUCAL (491 qm) | ■ F ADMINISTRATION (507 qm) | ■ H PARKING (2.985 qm) |



section **C-C**

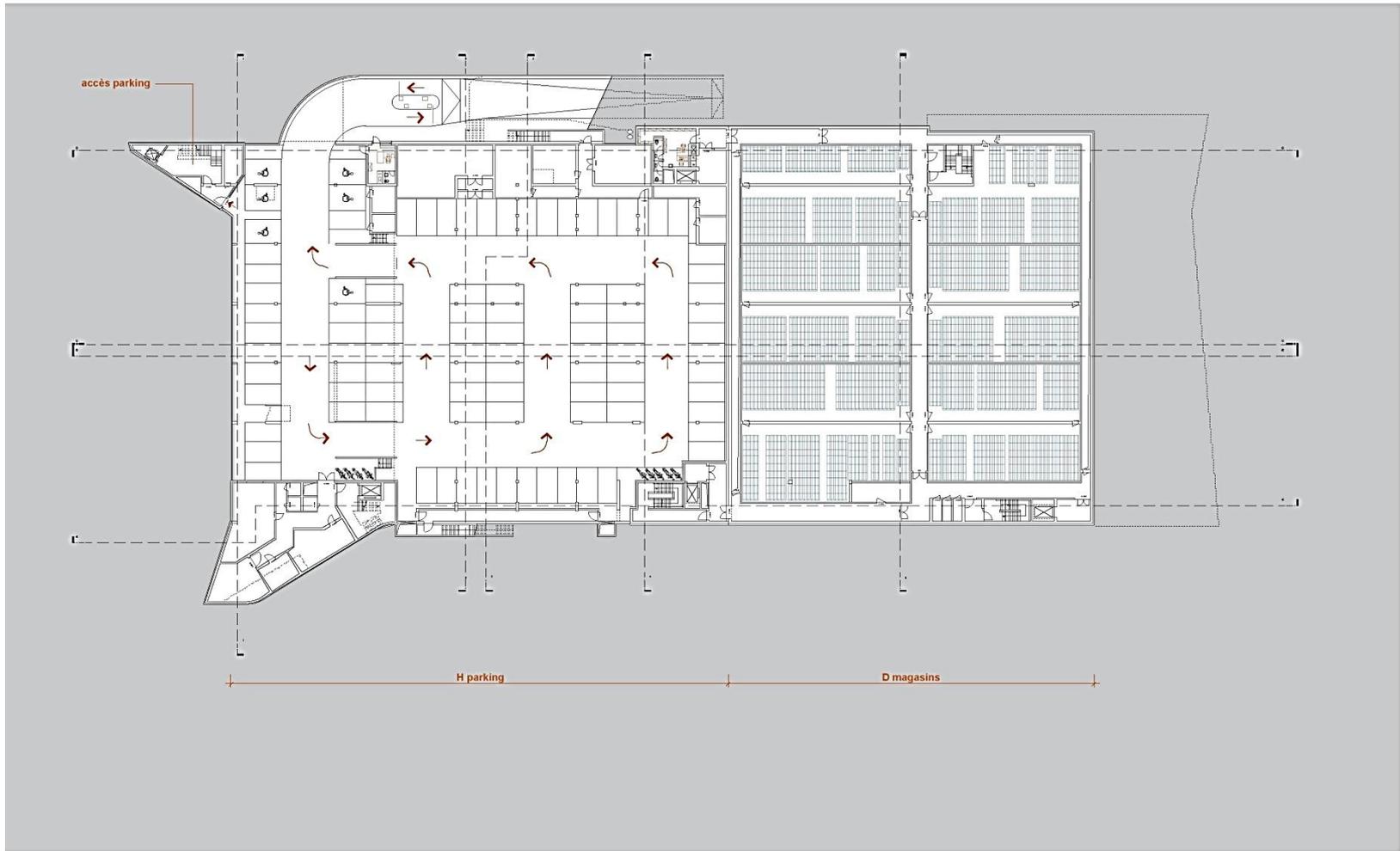
1:500



vue intérieure salle de lecture

CONCEPT ENERGETIQUE INNOVANT ET OPTIMISATION DU CONFORT

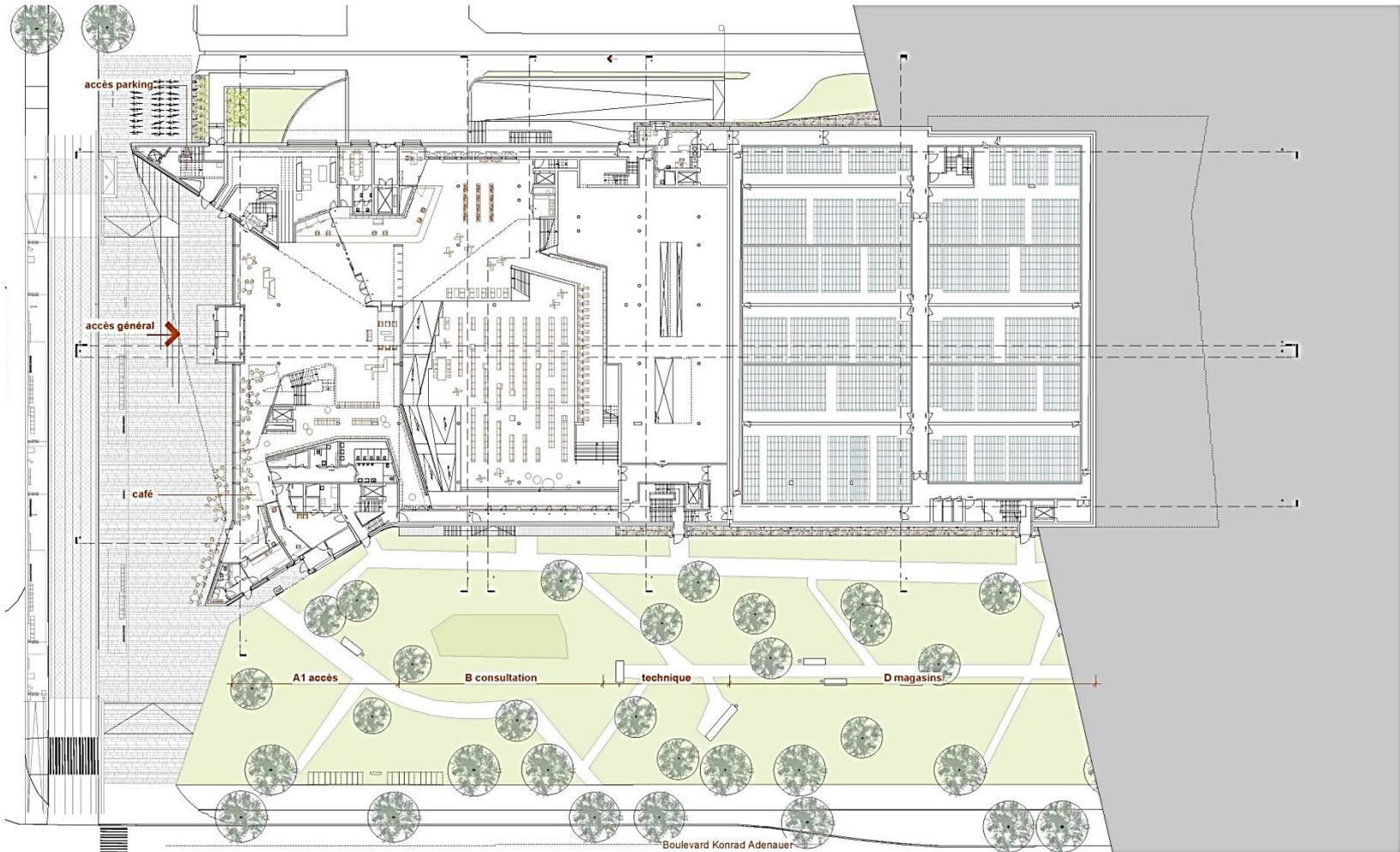
- réduction de la consommation électrique et des charges internes par des équipements à haute efficacité énergétique
- combinaison de ventilation naturelle et mécanique pour augmenter le confort et réduire les consommations énergétiques
- refroidissement naturel nocturne motorisé et automatique pour les espaces de lecture, profitant de l'énergie renouvelable disponible dans l'air
- production de froid sur base des énergies renouvelables disponibles dans l'air et le sol profitant au maximum du refroidissement naturel adiabatique et d'un collecteur enterré sous le bâtiment
- découplage thermique des magasins pour minimiser les influences externes
- toiture verte pour la rétention des eaux de pluie et l'augmentation de l'inertie thermique
- besoins thermiques couverts par le chauffage urbain et la chaleur dissipée par les serveurs
- commandes individuelles pour influencer les conditions de confort



niveau -01

1:500

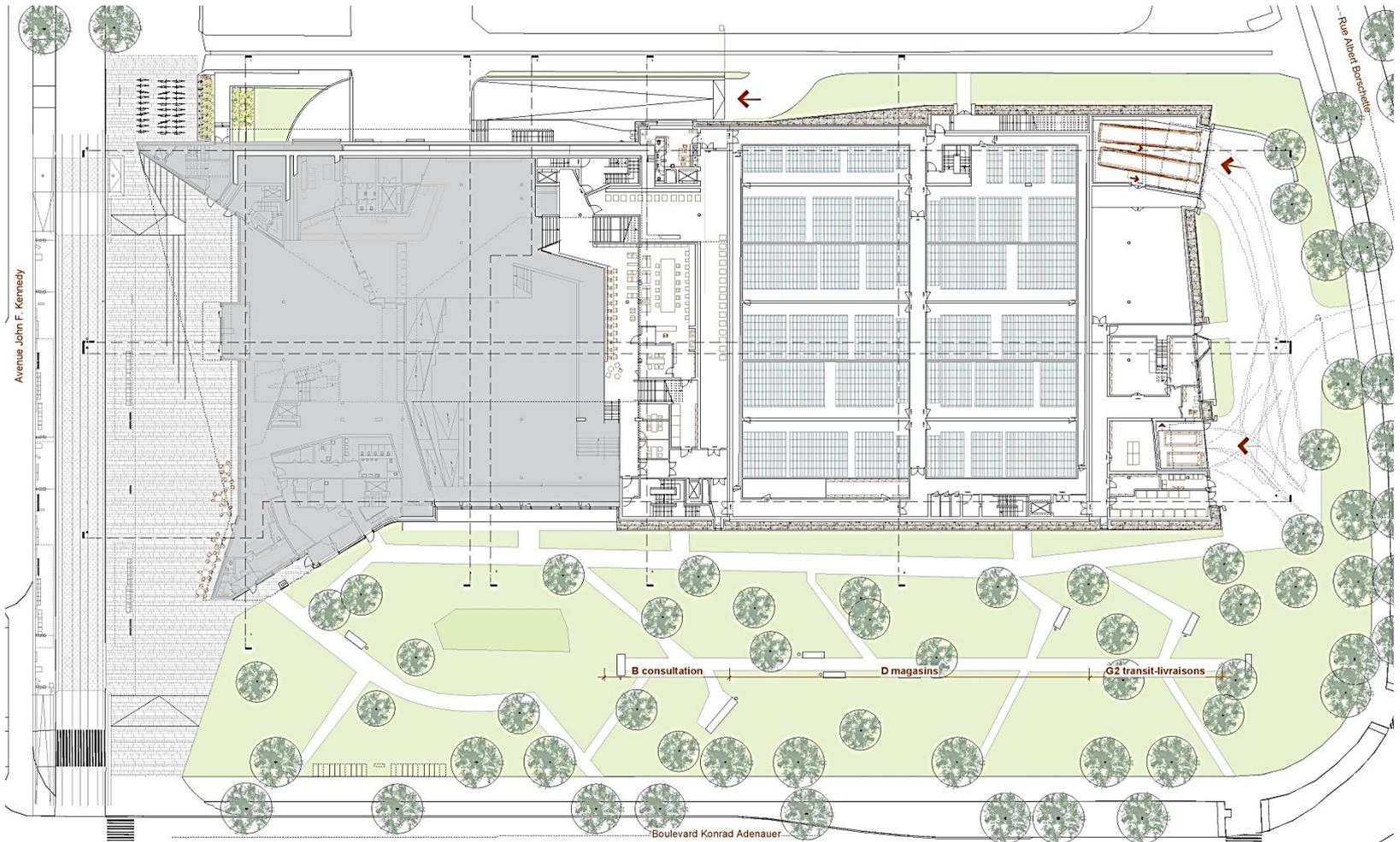




niveau +00

1:500

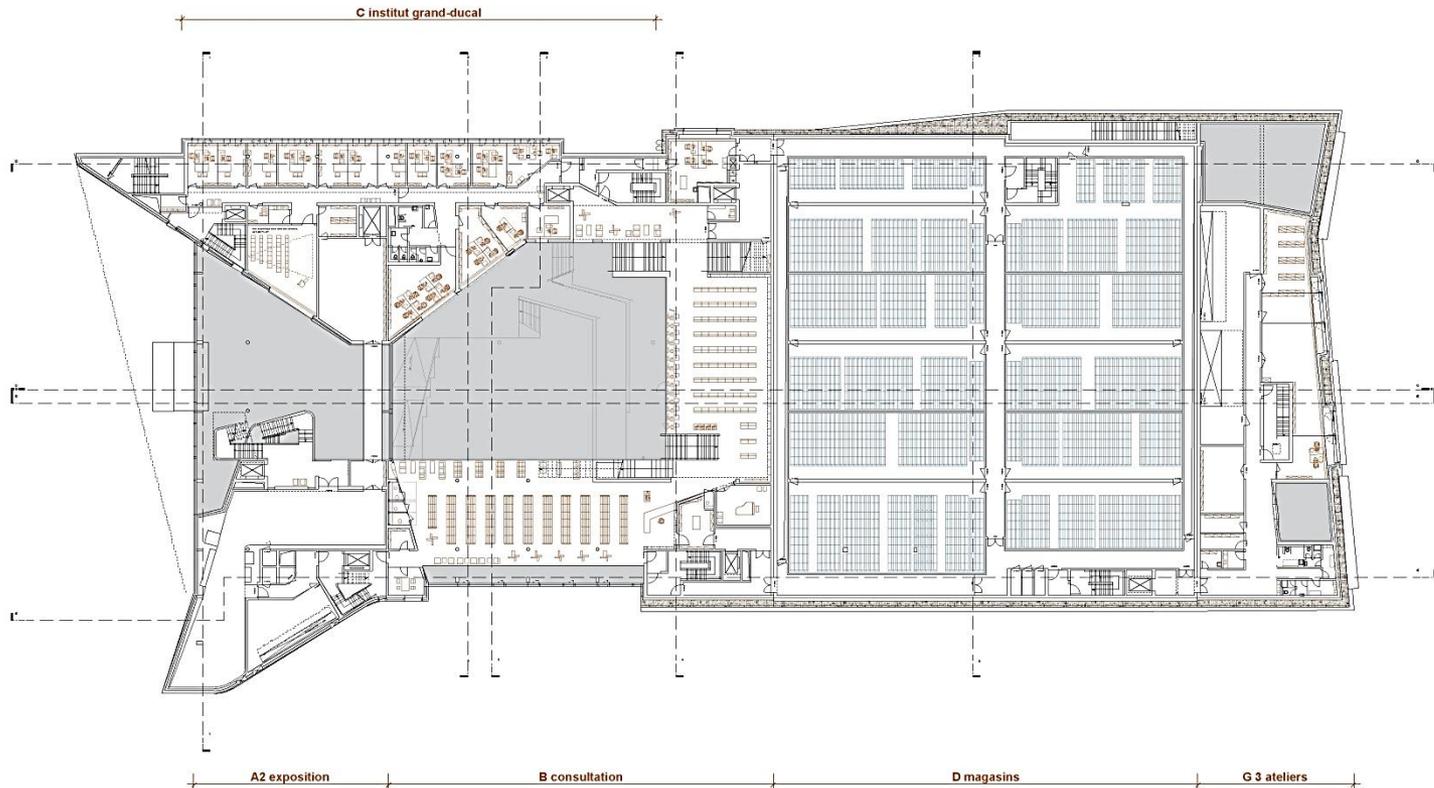




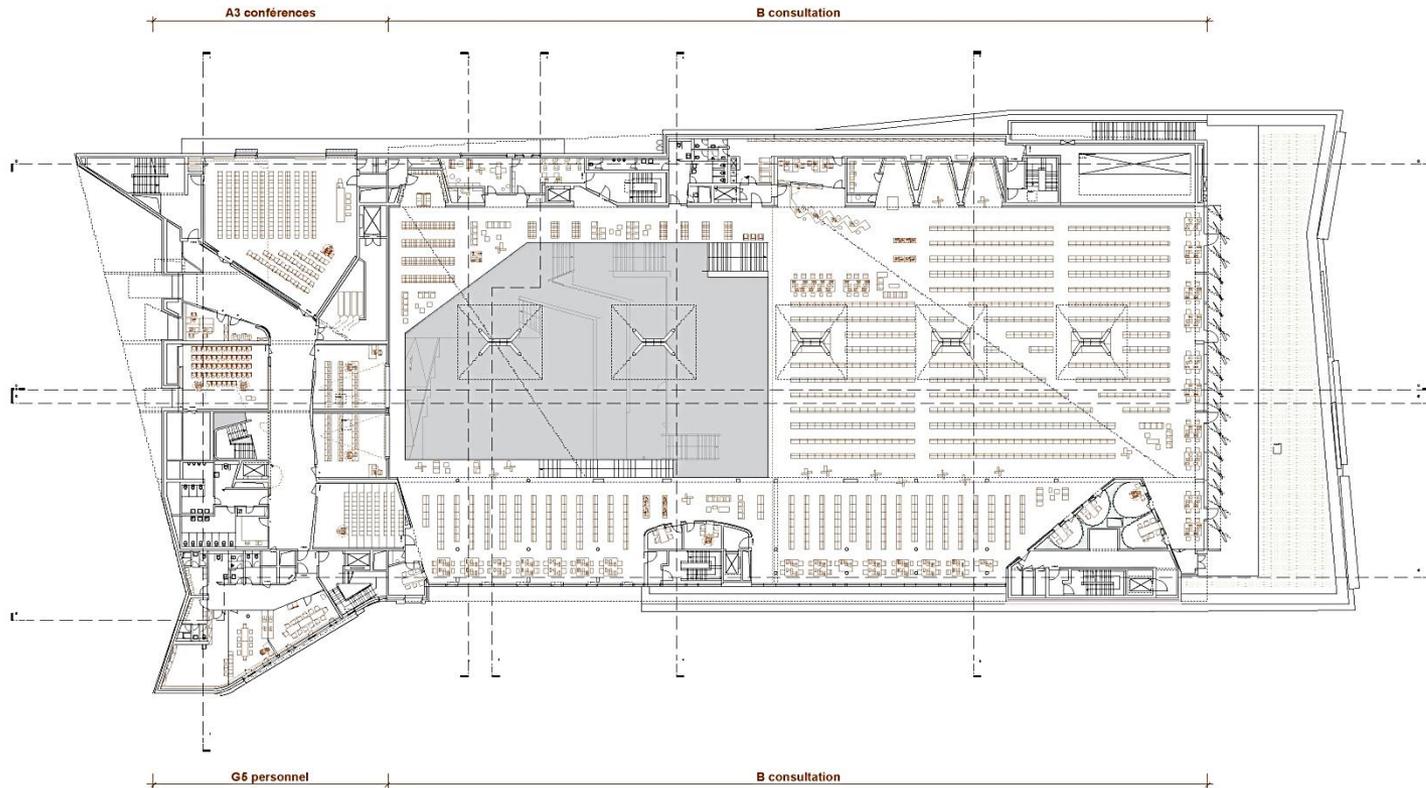
niveau +01

1:500

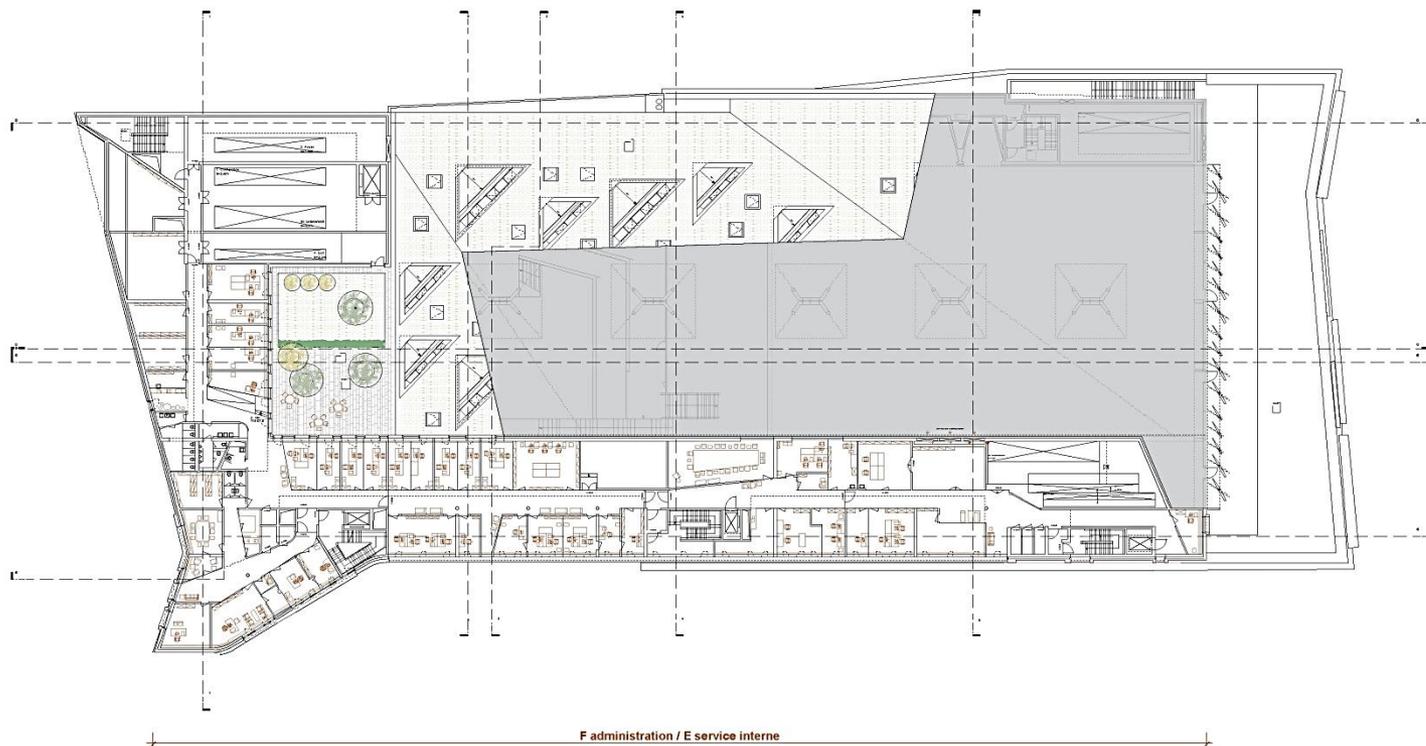




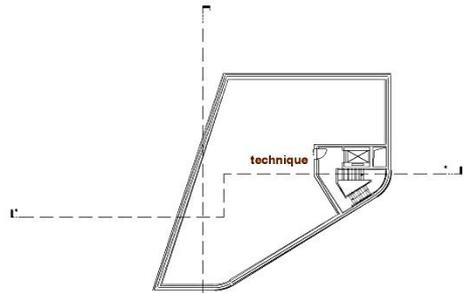
niveau **+02**
1:500



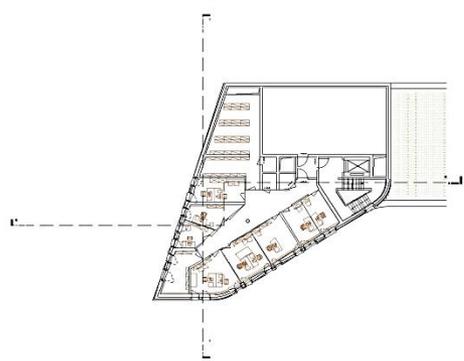
niveau +03
1:500



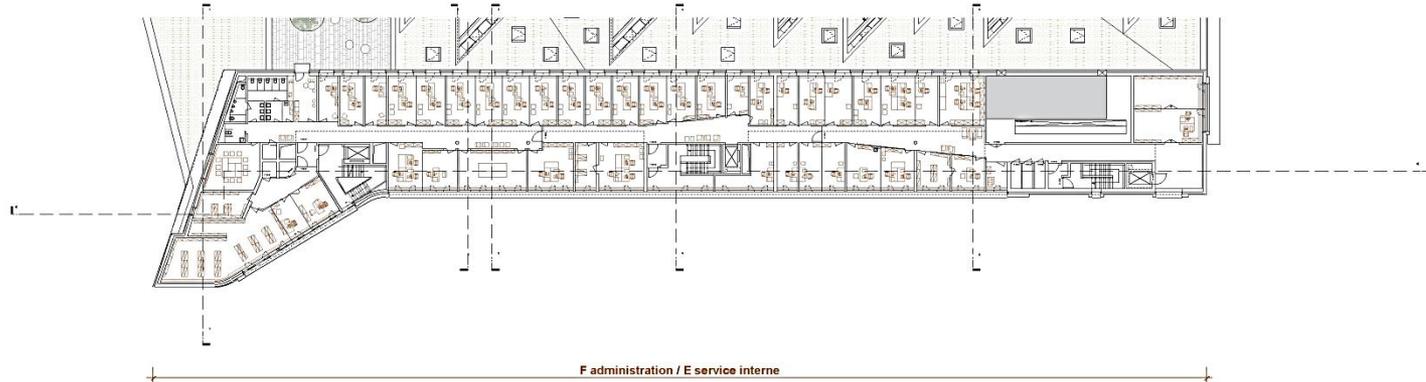
niveau **+04** 
1:500



niveau +07



niveau +06



niveau +05

1:500



SURFACES ET VOLUMES

Surface exploitable nette: 24'000 m²

Surface nette totale: 35'300 m²
(y inclus surfaces techniques, circulations, parking)

Surface brute totale: 38'200 m²

Volume brut total: 171'600 m³

DEVIS ESTIMATIF

(15 août 2012, indice 716.93 / avril 2012)

COUT DE LA CONSTRUCTION		63'700'000.-
Gros œuvre clos et fermé, y compris travaux préparatoires	31'900'000.-	
Installations techniques, y compris énergies renouvelables (~1 %)	20'650'000.-	
Parachèvement	11'150'000.-	
COUT COMPLEMENTAIRE		16'965'000.-
Aménagement extérieur	2'960'000.-	
Equipement mobiliers	7'090'000.-	
Equipement spéciaux	4'300'000.-	
Œuvre d'art (~1,5%)	695'000.-	
Frais divers	1'920'000.-	
RESERVE POUR IMPREVUS		3'185'000.-
HONORAIRES		13'690'000.-
COUT TOTAL HTVA (EUR)		97'540'000.-
TVA 15%		14'631'000.-
COUT TOTAL TTC (EUR)		112'171'000.-



vue est